



## AVIS PUBLIC

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2028

AVIS est donné que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 21 juillet 2025 à 19 h 00 dans la salle du conseil, adoptera :

- Le programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2026-2028

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le programme triennal.

**FAIT À SAINT-SAUVEUR**, ce 9 juillet 2025.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA